

Jean de Saugy  
Avocat  
D.E.S. Genève

Jacques Roulet  
Avocat  
Juge suppléant au Tribunal  
pénal de Genève

Alain Berger  
Avocat

Pierre-Alain Recordon  
Avocat  
Professeur honoraire de  
l'Université de Genève

Marie Berger  
Avocate

Stéphanie  
Francisoza Guimaraes  
Avocate

Fanny Roulet-Tribolet  
Avocate

Sandrine Lubini  
Avocate

Charles Piguet  
Avocat

Vanessa Green  
Avocate

Barnabas Denes  
Avocat

Simona Müller  
Avocate

**Recommandé**

Monsieur le Procureur général  
Michael LAUBER  
Ministère public de la Confédération  
3003 Berne

Genève, le 29 avril 2019  
roulet@brsavocats.ch

*(Lettre ouverte à la presse)*

**Procédure par-devant le MPC No SV.16.1943-KAU  
dirigée contre VOLKSWAGEN AG et contre AMAG et les organes et  
employés d'AMAG**

Monsieur le Procureur général,

Je me vois contraint de porter à votre connaissance, qu'au nom des quelques 500 clients que je représente dans la procédure mentionnée sous objet, procédure confiée à M. le Procureur Tobias KAUER, je me suis vu contraint d'adresser à l'Autorité de surveillance du MPC, une plainte, en raison des graves négligences qui marquent la conduite de ce dossier.

Je vous remets en annexe copie de cette plainte.

Je comprends de l'organisation de votre Ministère que vous avez la responsabilité de son bon fonctionnement.

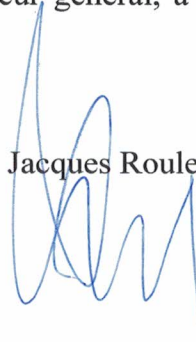
Aussi, je m'étonne que malgré des instructions précises du Tribunal pénal fédéral, dans une affaire qui concerne de très nombreux plaignants et victimes en Suisse (180'000 lésés), le MPC ait pu depuis plus de deux ans s'abstenir d'instruire ces plaintes et ne pas respecter les injonctions du TPF.

Cette passivité inquiète et fait naître dans l'esprit de mes clients les plus folles suspicions.

Indépendamment du traitement que l'Autorité de surveillance donnera à cette affaire, il me plairait de connaître vos explications.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur général, à l'assurance de ma haute considération.

Jacques Roulet



Annexe : copie de la plainte à l'Autorité de surveillance du MPC

Copie à :

- M. le Procureur Tobias KAUER
- presse